

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois et le sept août à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Madame Isabelle BARTHELEMY et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY et Madame Sophie DUCCA à Monsieur Thierry BELLEMAIN

Convocation et affichage : 31/07/2023

Secrétaire de séance : Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 4

OBJET : TRAVAUX ENTRETIEN CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire des travaux d'entretien sur les chemins communaux et fossé, notamment sur le chemin et fossé du vieux Curel et sur la voie communale au-dessus du cimetière.

Il présente deux devis concernant ces travaux d'entretien :

- pour un montant de 2 270.0 €HT pour le chemin et fossé du vieux Curel
- pour un montant de 500.00 €HT pour la reprise de la voie communale au-dessus du cimetière.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibérer sur ces travaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve travaux d'entretien sur les chemins communaux et fossé, notamment sur le chemin et fossé du vieux Curel.**
- **Valide le devis de l'entreprise BATRAMA CLARES pour un montant de 2 270.0 €HT pour le chemin et fossé du vieux Curel**
- **Refuse le devis d'un montant de 500.00 €HT pour la reprise de la voie communale au-dessus du cimetière.**
- **Autorise Monsieur le Maire à signer les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 21 août 2023.

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN

